

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 décembre 2012

CP 12/12-24

L'an deux mil douze, le 17 décembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

**RESTRUCTURATION DES BÂTIMENTS EXTERNAT,
ALTI ET ANCIEN INTERNAT AU COLLÈGE JEAN DE PRADES
A CASTELSARRASIN
DÉVOLUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX**

I – RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme prévisionnel d'investissement relatif aux collèges publics, l'Assemblée Départementale, en sa séance du 14 novembre 2002 a approuvé le programme de travaux relatif à la restructuration des bâtiments externat, alti et ancien internat au collège Jean de Prades à Castelsarrasin.

Par délibérations de l'Assemblée Départementale en date du 2 mars 2009 et du 15 novembre 2012, une autorisation de programme de 1 890 000 € a été approuvée pour la réalisation de cette opération.

II – OBJET DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature des marchés de travaux relatifs à la restructuration des bâtiments externat, alti et ancien internat au collège Jean de Prades à Castelsarrasin dont la réalisation a été confiée à la Semateg par contrat de mandat en date du 4 janvier 2010.

III – RAPPEL DE LA PROCÉDURE

La procédure retenue par le maître d'ouvrage est la procédure adaptée en lots séparés, en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 16 juillet 2012 pour une remise des offres à la Sémateg avant le 13 août 2012 à 17 heures.

La publication a été réalisée sur le BOAMP, la Dépêche du Midi, la plateforme achatpublic.com et sur le site de la Semateg.

A l'issue de l'ouverture des plis, toutes les entreprises ont été jugées recevables au regard des critères de sélection des candidatures.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été appréciée sur la base des critères pondérés suivants :

- le prix : 60 %,
- la valeur technique des offres : 40 %.

IV – PRÉSENTATION DES MARCHÉS

Dans le cadre de l'exécution du programme de travaux relatif à la réalisation de cette opération, la Commission d'Appel d'Offres, saisie pour avis et réunie le 3 décembre 2012, a décidé d'attribuer les marchés de travaux selon les conditions telles que présentées.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 14 novembre 2002 , approuvant le programme de travaux relatif à la restructuration des bâtiments externat, alti et ancien internat au collège Jean de Prades à Castelsarrasin,

Vu le contrat de mandat du 4 janvier 2010 confiant à la SEMATEG la réalisation de ces travaux,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 3 décembre 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Dit que l'exécution des travaux sera confiée aux entreprises suivantes :

<i>Lot</i>	<i>Nature des travaux</i>	<i>Attributaire</i>	<i>Offre de base H.T.</i>	<i>Options H.T.</i>	<i>Total H.T.</i>
1	Gros-oeuvre	CMPGB HINARD (82)	204 452,28 €	3 607,16€	208 059,44 €
2	Etanchéité	ETANCHÉITÉ DU SAVES (31)	10 030,35 €	/	10 030,35 €
3	Menuiserie alu	ALUFER (82)	26 078,00 €	/	26 078,00 €
4	Menuiserie bois	EBENISTERIE DE VILLENouvelle (82)	64 381,73 €	13 098,18 €	77 479,91 €
5	Plâtrerie	DESCOULS SARL (82)	214 687,79 €	55 450,60 €	270 138,39 €
6	Carrelage	LACAZE (82)	43 363,70 €	8 010,00 €	51 373,70€
7	Sols collés	SOL FRANÇAIS (82)	67 034,69 €	/	67 034,69€
8	Plomberie – sanitaire – chauffage –VMC	QUERCY CONFORT (82)	179 200,00 €	/	179 200,00 €
9	Electricité	MONTELEC (82)	282 376,49 €	6 053,38 €	288429,87 €
10	Peinture	PINTO (82)	110 516,50 €	-5 908,05 €	104 60845 €
11	Paillasse	GEOMETRA (44)	44 785,88 €	/	44 785,88 €
TOTAL HT			1 246 907,41 €	80 311,27 €	1 327 218,68 €

Ainsi, le montant des marchés s'élève à 1 327 218,68 € H.T., soit 1 587 353,54 € T.T.C.

- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés correspondants au nom et pour le compte du département, et autorise à cette même fin, le Président de la Sémateg agissant en qualité de mandataire.

M. Roset s'est abstenu pour le vote du lot n° 9.

Adopté.

Le Président,